



COMMUNE DE LORIGNE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MERCREDI 10 OCTOBRE 2018 à 20 HEURES

Présents : Laëtitia COURTIOUX. Michel POUPARD. Stéphane CORNUAUD. Isabelle MACAUD. Dominique BERNARD. Philippe GAILLARD. Laurent BONNIN. Margaret JOYCE

Absents excusés: Mauricette BERNARD (pouvoir donné à Laëtitia Courtioux), Julien VIDARD (pouvoir donné à Philippe Gaillard)

Secrétaire de séance : Isabelle MACAUD

Décisions du Conseil Municipal :

1° Cabin' à lire : Le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise Graphic de Saint-Maixent-l'École pour un montant de 613.64 € TTC afin de customiser l'ancienne cabine téléphonique en cabin' à lire.

2° 11 Novembre : Une cérémonie est prévue devant le monument aux morts suivi d'un vin d'honneur et d'un repas à la salle associative organisé par l'association « la cantine ».

3° Syndicat des Vallées du Clain Sud : Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour que la Communauté de Communes du Mellois en Poitou adhère au Syndicat des Vallées du Clain Sud à compter du 1^{er} janvier 2019.

4° Nouvelles compétences de la CDC : Le Conseil Municipal approuve le transfert des nouvelles compétences à la Communauté de Communes (Petite enfance et enfance jeunesse, temps d'activités périscolaires et restauration scolaire, sites circuits et équipements touristiques, transports, bâtiments liés à un service public, actions de promotion et de développement territorial, gestion du label Pays d'art et d'histoire).

5° Vente de matériel : Le Conseil décide de vendre l'aspirateur de feuilles au prix de 1800 €.

6° Projet église : Le conseil municipal a étudié et a validé le projet présenté concernant l'aménagement du terrain jouxtant l'église. Les travaux seront réalisés en interne.

7° : Elagueuse : Le Conseil a étudié plusieurs solutions et devis concernant le remplacement de l'élagueuse. Le Conseil retient l'offre de Norematt pour l'achat d'une élagueuse reconstituée au prix de 26600 € HT, sur le budget 2019.

8° Logement communal : Afin d'améliorer la qualité énergétique et le confort des locataires, le Conseil décide de changer les 4 radiateurs du rez de chaussée, et de faire poser un sèche-serviettes dans la salle de bain du logement communal. Le coût de ces travaux s'élève à 1795.90 € TTC. Un devis est demandé pour remplacer la porte du côté de la cour de la bibliothèque.

QUESTIONS DIVERSES :

• Mme Michelet Claudette, ayant proposé un terrain à la commune (terrain jouxtant le cimetière), le Conseil ne souhaite pas acquérir cette parcelle.

• Le Conseil émet un avis défavorable à la demande d'un agriculteur pour l'exonération de taxes foncières sur le non bâti suite à une reconversion en agriculture biologique.

• Mme le Maire et ses adjoints ont rencontré des responsables de la société Vol-V pour un projet d'implantation d'éoliennes sur la commune.

Fait à Lorigne, le 19 octobre 2018



Laëtitia Courtioux, Maire de Lorigne.